



# FUMEL

— VALLÉE DU LOT —

## DECISION :

Affaire suivie par : Muriel MUSQUI

SERVICE : Culture

### N°D2023-130-EA

### OBJET : ACTUALISATION DES TARIFS DE L'ÉCOLE DES ARTS À PARTIR DE LA RENTRÉE 2023

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020B-22-AG en date du 05 juin 2020 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué à Monsieur le Président ou Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-président les attributions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2021C-88-EA en date du 1<sup>er</sup> juillet 2021 relative au projet d'établissement de l'École des Arts visant à développer la pratique collective artistique ;

Vu la décision D2021-123-EA en date du 02 juillet 2021 relative à la nouvelle réglementation tarifaire de l'École des Arts à partir de la rentrée 2021 ;

Considérant qu'il y a lieu d'actualiser les frais pédagogiques à la facturation du 3<sup>ème</sup> trimestre ;

**Le Président de Fumel Vallée du Lot  
décide,**

1°) – De fixer le nouveau tarif de l'École des Arts comme suit :

### TARIFS au trimestre RENTREE 2023

Tarifs pour les habitants de Fumel Vallée du Lot				
Elève mineur	Quotient familial			
	≤ 800€	801<QF <1100€	1101<QF <1300€	QF> 1 301 €
FM seule				
Danse : éveil et initiation1	34€	38€	44€	47€
MAO seule	soit 102€/an	soit 114€/an	soit 132€/an	soit 141€/an
Théâtre : éveil				
Danse : à partir d'initiation 2				
Musique : FM + instruments	58€	63€	73€	79€
Théâtre	soit 174€/an	soit 189€/an	soit 219€/an	soit 237€/an
Arts Plastiques				
Cours de musique instruments par groupe de 3	47€	53€	58€	63€
	soit 141€/an	soit 159€/an	soit 174€/an	soit 189€/an
MAO (élève inscrit en instrument)	20€ soit 60€/an			
Chorale enfants	11€ soit 33€/an			

**AR Prefecture**047-200068930-20230726-D2023\_130\_EA-AR  
Reçu le 31/07/2023

Elève adulte (tarifs uniques)				
Musique, arts plastiques, théâtre	84€ soit 252€/an			
Chorale	21€ soit 63€/an			
Cours de musique 3 élèves	63€ soit 189€/an			
Tarifs pour les habitants hors Fumel Vallée du Lot				
Elève mineur	Quotient familial			
	≤ 800€	801<QF <1100€	1101<QF <1300€	QF> 1 301 €
FM seule	52€ soit 156€/an	57€ soit 171€/an	66€ soit 198€/an	71€ soit 213€/an
Danse : éveil et initiation 1				
MAO seule				
Théâtre : éveil	87€ soit 261€/an	95€ soit 285€/an	110€ soit 330€/an	118€ soit 354€/an
Danse : à partir d'initiation 2				
Musique : FM + instruments				
Théâtre				
Arts Plastiques	53€ soit 159€/an	58€ soit 174€/an	63€ soit 189€/an	68€ soit 204€/an
Cours de musique instruments par groupe de 3				
MAO (élève inscrit en instrument)	25€ soit 75€/an			
Chorale enfants	16€ soit 48€/an			
Elève adulte (tarifs uniques)				
Musique, arts pla, théâtre	126€ soit 378€/an			
Chorale	32€ soit 96€/an			
Cours de musique 3 élèves	95€ soit 285€/an			

**15€ de frais pédagogiques appliqués à la facture du 3ème trimestre**

Remise annuelle de 5€ pour chaque enfant de la même famille à partir du deuxième enfant et/ou à partir de la 2ème discipline

2°) – D'appliquer une nouvelle tarification à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023.

En application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision du Président lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire.

Pour extrait certifié conforme  
Fumel, le 26 juillet 2023

Le Président

Didier CAMINADE

Certifié exécutoire le : 31 juillet 2023

Reçu en Sous-Préfecture le :

Publié ou Notifié le : 31 juillet 2023

**FUMEL VALLÉE DU LOT**

Place Georges Escande BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

[www.cc-dufumelois.com](http://www.cc-dufumelois.com)